

Expérimentation des Plans de développement durable et premier bilan des projets d'exploitation

A. Villaret¹, G. Vedel²

Les Plans de développement durable suscitent des projets visant à améliorer le revenu des agriculteurs tout en valorisant leur triple fonction de producteurs, de gestionnaires de l'environnement et d'acteurs du milieu rural. L'analyse des 255 premiers dossiers agréés permet de dresser un premier bilan des évolutions engagées.

RÉSUMÉ

Depuis 1993, l'expérimentation des Plans de développement durable (PDD) a aidé des agriculteurs à bâtir des projets, avec l'appui de leurs conseillers de terrain. Les 255 premiers dossiers agréés sont analysés. Selon les contextes, les projets d'exploitation intègrent de nouveaux enjeux territoriaux, avec la recherche d'une gestion agronomique plus cohérente avec les conditions environnementales, d'une plus grande valeur ajoutée sur les produits et/ou d'une diversification agro-touristique. Suivant les résultats prévisionnels, ces projets permettraient aux exploitations d'améliorer leur situation économique plutôt par une efficacité accrue et la valorisation des potentiels locaux que par une augmentation des volumes de production. Le suivi de ces projets et l'élaboration de nouvelles références s'avèrent indispensables pour tirer des enseignements de cette expérimentation et pour recadrer les débats actuels sur l'Agriculture durable, la multifonctionnalité et la mise en œuvre des Contrats territoriaux d'exploitation.

MOTS CLÉS

Agriculture durable, évolution, exploitation agricole, système d'exploitation, système de production.

KEY-WORDS

Change in time, farm, farming system, production system, sustainable agriculture.

AUTEURS

1 : Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, F-75595 Paris cedex 12.

2 : ANDA, Cellule Nationale d'Animation des PDD.

L'expérimentation des PDD

1. Une nouvelle démarche de développement testée dans 59 sites en France

De 1993 à 1998, une expérimentation originale, les Plans de développement durable (PDD), initiée par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec le soutien de l'Union européenne et en liaison avec le Ministère de l'Environnement, s'est déroulée dans 59 petites régions aux contextes fort variés (figure 1). Près de 1 200 éleveurs se sont mobilisés, dont une majorité en régions d'élevage, dans des contextes agricoles et ruraux divers.

L'objectif de cette expérimentation était de **tester une nouvelle démarche de développement reposant sur la définition de projets d'exploitation intégrant la triple fonction économique, sociale et écologique de l'agriculture**. En particulier, ces projets devaient chercher, au delà du simple respect de l'environnement, à mieux valoriser les ressources naturelles en s'inscrivant dans une perspective de développement territorial.

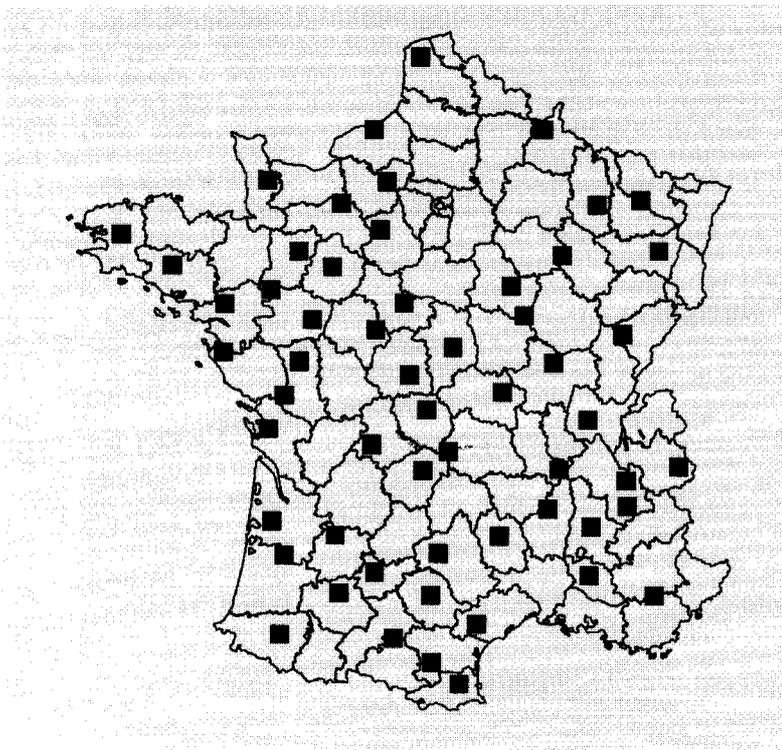


FIGURE 1 : Localisation des 59 sites d'expérimentation des Plans de développement durable.

FIGURE 1 : Location of the 59 experimental sites of the Sustainable Development Plans.

2. Une approche globale des enjeux de l'exploitation dans son contexte territorial

Afin de concrétiser cet objectif dans des actions de terrain, un ensemble de méthodes et de principes d'intervention ont été formalisés par la Cellule d'animation nationale de l'expérimentation des PDD sous l'égide d'un Comité scientifique et technique assurant l'organisation et la cohérence nationale du dispositif.

Dans chaque site d'expérimentation et avec l'appui d'un conseiller de terrain du maître d'ouvrage (Chambre d'agriculture, Parc régional...), **des agriculteurs volontaires se sont engagés dans une réflexion collective pour bâtir des projets individuels s'insérant dans une problématique territoriale** définie préalablement par le groupe.

Sur la base d'un travail de groupe, l'objectif commun était de valoriser, au mieux et dans l'exploitation de chacun, leurs fonctions de producteur, de gestionnaire de l'environnement et d'acteur du milieu rural. Sur cette base, **la démarche** (figure 2) se traduisait par :

- **Un diagnostic de territoire** resituant le rôle de l'agriculture vis-à-vis des enjeux locaux et permettant d'instaurer le dialogue avec les autres partenaires du développement local.

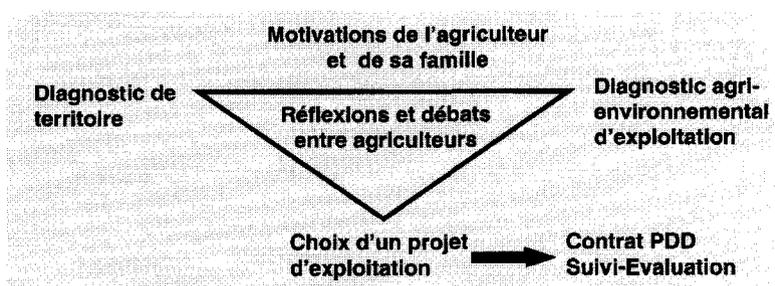
- **Un diagnostic agri-environnemental de chaque exploitation** afin d'en analyser les différentes composantes (eau, sol, faune, flore, paysage, patrimoine...), les interactions avec la production agricole et les opportunités de valorisation qu'elles peuvent offrir : amélioration de l'efficacité économique de l'exploitation, diversification des activités, contribution au développement local. L'un des principes essentiels de ce diagnostic était de ne pas approcher les questions environnementales uniquement en terme de contraintes et de règlements.

- **La participation active des agriculteurs aux différents travaux d'analyse et aux débats.** Des séances de réflexion collective et de «remue-méninges» débouchaient sur l'élaboration par chaque agriculteur de scénarios d'évolution pour sa propre exploitation, puis sur **le choix et l'élaboration d'un projet précis.**

- **L'agrément et la contractualisation du projet, son suivi et son évaluation.**

FIGURE 2 : Représentation schématique de la démarche globale des PDD, intégrant les dimensions humaine, territoriale et environnementale au projet agricole.

FIGURE 2 : Schematic diagram of the overall working of the Sustainable Development Plans, integrating human, territorial and environmental dimensions into the agricultural project.



Bilan des projets d'exploitations

1. Une analyse du dossier de contractualisation des 255 premiers PDD agréés

Ce bilan des projets d'exploitation contractualisés dans le cadre de l'expérimentation des Plans de développement durable repose sur l'analyse des 255 premiers dossiers d'agrément, concernant des exploitations situées dans 21 sites répartis en France métropolitaine.

Sur la base d'une typologie des régions esquissée par la Cellule nationale PDD, ces projets, agréés en 1994, 1995 ou 1996, ont été regroupés en **4 grandes zones présentant chacune une problématique territoriale et rurale spécifique** (figure 3). Dans la synthèse suivante, nous reprendrons les grands traits et les principales tendances détectables au niveau de chaque zone.

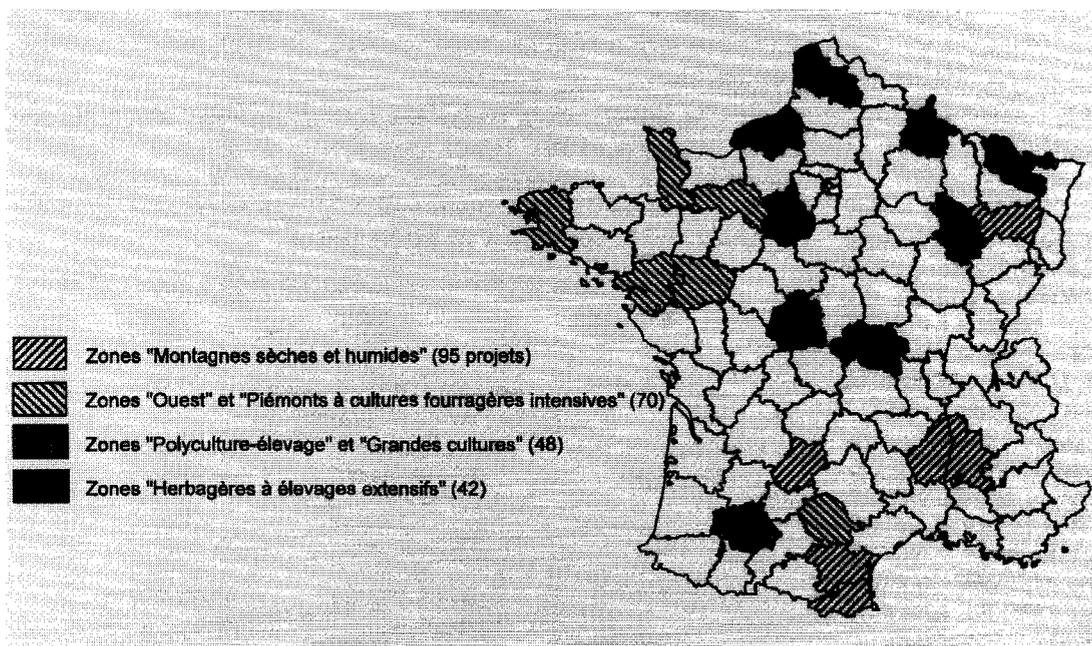
2. Les systèmes de production concernés

■ Une présence prédominante de l'élevage

Les systèmes de production des 255 exploitations ayant contractualisé un PDD ont été typés en fonction de leurs principales productions agricoles (importance respective en terme de fonctionnement et

FIGURE 3 : Répartition en 4 grandes zones des 255 PDD étudiés ici, répartis dans 21 sites.

FIGURE 3 : *Distribution into 4 large areas of the 255 Sustainable Development Plans analysed here, located on 21 sites.*



de résultats économiques). **Pour 75% des exploitations, l'élevage de ruminants est la principale activité** et, globalement, cette activité est présente dans près de 90% des cas. **Les systèmes laitiers sont les plus fréquents** (36% des dossiers) suivis des systèmes allaitants (28%, naisseurs et naisseurs/engraisseurs confondus). A l'inverse, **les systèmes de Polyculture et de Grandes cultures sont sous-représentés** (12 et 3% des dossiers).

■ Des conduites de système variées, intensives comme extensives

Le niveau d'intensification des systèmes a été estimé selon les informations disponibles (chargement, rendements laitiers et fourrages, part d'ensilage...) et les avis mentionnés dans les dossiers. Concernant les systèmes de cultures, le niveau initial d'intensification a été essentiellement modulé selon le mode de conduite (évolution en cours ou non vers la conduite raisonnée) et les pratiques agri-environnementales spécifiques déjà appliquées.

Les systèmes Ovins-viande et Allaitants se caractérisent dans leur grande majorité par **une conduite de type extensif**, ce qui est sans aucun doute à rapprocher de leur localisation dans les zones «Montagnes» et «Herbagères».

En revanche, la situation est plus contrastée pour **les systèmes Bovin-lait, Polyculture-élevage et Grandes cultures où la gamme d'intensification est plus large**. Globalement, les systèmes dits «extensifs» représentent plus de la moitié des exploitations concernées. Cette situation s'explique notamment par le poids important dans l'échantillon des exploitations des zones «Montagnes» et, dans une moindre mesure, «Herbagères».

Dans les 2 autres zones, la proportion de systèmes intensifs ou intensifs maîtrisés atteint plus de 70% du total. **Dans la population considérée et en fonction des zones, l'expérimentation des PDD a donc bien concerné et touché des catégories d'exploitations très diverses.**

■ Des résultats économiques «classiques»

En situation initiale, la dimension économique et les résultats des exploitations ayant contractualisé un PDD semblent légèrement supérieurs à ce que peuvent laisser voir les résultats de statistiques nationales, notamment dans les systèmes à dominante culture. Comme dans les chiffres nationaux du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole), les moyennes peuvent néanmoins cacher des disparités importantes. Mais, de manière générale, les exploitations ayant participé à l'expérimentation des PDD n'étaient pas initialement dans des situations économiques ou financières difficiles.

3. Evolutions prévues des systèmes de production

La recherche d'une gestion conjointe et intégrée des fonctions agricoles et environnementales de l'exploitation a représenté l'une des bases essentielles de la contractualisation des Plans de développement durable. Suivant les zones et les systèmes de production, cette recherche d'une meilleure cohérence dans la gestion agri-environnementale des ressources disponibles a pu se traduire par une évolution plus ou moins marquée des pratiques, de la conduite d'un atelier ou du système de production dans sa globalité.

■ Zones "Ouest et piémonts à cultures fourragères intensives"

Dans les systèmes Bovin-lait, la conduite généralement intensive des ressources fourragères et animales est fréquemment réorientée de manière globale vers la recherche d'une plus grande autonomie et efficacité. Dans cette réadaptation de fond du processus de production, les principales voies abordées peuvent se synthétiser dans :

- le rééquilibrage du système fourrager suivant les potentiels locaux, avec diminution de la sole en maïs ensilage au profit des prairies composées généralement d'associations ray-grass anglais - trèfle blanc ;
- la gestion raisonnée des engrais, des déjections et des produits phytosanitaires (nature, quantité, époque d'application) ;
- la protection des ressources en eau et la limitation des risques de pollution diffuse avec la mise aux normes des bâtiments d'élevage, la diminution des surfaces de sol nu en hiver et la gestion des zones sensibles ;
- la protection ou le rétablissement des structures paysagères (plantation ou régénération de haies).

En système Bovin-viande, les projets semblent moins ambitieux et cherchent avant tout à conforter la gestion agri-environnementale de systèmes à dominante herbagère. La conduite, généralement moins intensive, est présentée comme peu agressive pour le milieu, même si le recours à l'ensilage d'herbe permet des chargements relativement élevés (1,4 à 1,8 UGB/ha). Dans les projets, les principales voies d'adaptation sont abordées de manière moins marquée et plus sectorielle que dans le cas des systèmes laitiers. Elles passent essentiellement par :

- une fréquente augmentation de surface avec une augmentation moins que proportionnelle du cheptel, qui permet de désintensifier des systèmes naisseurs/engraisseurs ou d'extensifier des systèmes naisseurs ;

- la recherche d'une plus grande autonomie en intrants et en fourrages, permise par une meilleure gestion des engrais, la valorisation des déjections et la diminution du chargement.

■ Zones «Polyculture-élevage» et «Grandes cultures»

En systèmes Polyculture-élevage ou Grandes cultures, les projets présentent une forte cohérence d'ensemble dans la mesure où ils prévoient dans leur grande majorité une évolution vers une conduite raisonnée des cultures, et en particulier des céréales. Les principaux thèmes abordés dans les projets sont axés autour de :

- la gestion raisonnée des engrais et produits phytosanitaires (ajustement des doses, conditions et époques d'application, type de produits,...) ;

- la prévention du ruissellement et la protection des ruisseaux par la limitation des sols nus hivernaux (diminution de la sole en maïs ou implantation d'un couvert végétal) et la mise en place de bandes enherbées ;

- l'allégement du travail du sol (diminution du nombre de passages, adaptation du matériel, voire non-labour et semis direct) ;

- la mise aux normes des bâtiments d'élevage et la gestion des déjections animales ;

- la régénération de haies et l'intégration du bâti (de la simple finition à la réhabilitation complète pour des activités agro-touristiques)

Dans cette première phase, rares sont les exploitations où l'évolution des pratiques s'oriente nettement vers la production intégrée, cherchant ainsi globalement à réduire l'utilisation d'intrants en intégrant et valorisant au mieux les ressources disponibles et les régulations naturelles. Le recul encore faible sur les références existantes et le bon contexte économique de la filière ont sans doute freiné les motivations de certains agriculteurs. Si l'expérimentation de nouvelles pratiques est notable dans nombre de projets, les différents axes techniques ne sont cependant abordés en général que sur une partie des cultures.

Les adaptations proposées semblent devoir se faire par petites touches avec l'appui de mesures agri-environnementales pour être progressivement expérimentées avant d'en étendre le champ d'application. D'autre part, les projets restent sectoriels dans la mesure où **la conduite de l'élevage, fréquemment présent dans ces structures, ne connaît pas de modifications conséquentes dans la plupart des cas.** Son intégration dans une logique globale d'évolution de l'exploitation est encore souvent à améliorer.

■ Zones “Montagnes sèches et humides”

Dans les différents systèmes présents, **les projets cherchent essentiellement à consolider la dimension économique des exploitations, à conforter des pratiques souvent présentées comme déjà bien adaptées aux enjeux agri-environnementaux et à améliorer la valorisation, agricole mais aussi touristique, de milieux difficiles.** Les principaux thèmes abordés dans les projets sont axés autour de :

- l'augmentation des ressources fourragères disponibles (remise en valeur de parcelles et de surfaces pastorales, aménagements fonciers...);
- la croissance de cheptel (ovin notamment mais aussi bovin) ;
- l'acquisition d'équipement, la rénovation et l'aménagement de bâtiments ;
- la gestion du pâturage (conduite animale, clôtures et parcs) ;
- la mise aux normes des bâtiments d'élevage et la gestion des déjections animales ;
- la plantation de haies et la protection des cours d'eau.

Le développement et l'optimisation de ces systèmes d'élevage valorisateurs d'espaces fragiles passent en premier lieu par l'amélioration de la gestion des ressources fourragères déjà disponibles et la remise en valeur de surfaces pastorales qui permettent une croissance du cheptel pouvant alors assurer à la fois une meilleure viabilité économique et une emprise renforcée sur l'enfrichement du milieu.

Dans les exploitations dont la dimension économique n'évolue pas significativement, et plus généralement en zones humides, l'adaptation de la conduite des fourrages et du pâturage permettrait une optimisation du système générant de notables gains d'efficacité. Des aménagements fonciers viennent compléter l'évolution du système (haies, murets, bosquets, points d'eau, chemin d'accès...).

■ Zones “Herbagères à élevages extensifs, laitiers et allaitants”

Les exploitations concernées semblent faire peser peu de risques agri-environnementaux d'où, sans doute l'absence d'évolutions très marquées sur ce point, si ce n'est la maîtrise des effluents abordée dans 2 projets sur 3. A défaut d'être réellement novateurs, **les évolutions prévues dans les projets semblent plutôt conforter les systèmes concernés (gestion des déjections et de la conduite fourragère) que réorienter leur fonctionnement sur de nouveaux axes.** Les principaux thèmes abordés dans les projets sont axés autour de :

- la croissance du cheptel et/ou d'un atelier de finition ;
- la construction, l'agrandissement ou l'aménagement de bâtiments ;
- l'acquisition de matériels et d'équipement ;

- la mise aux normes des bâtiments d'élevage et la gestion des déjections ;
- la gestion et la conduite des ressources fourragères ;
- l'augmentation de la SAU.

En système allaitant, la consolidation de la taille du cheptel de vaches mères est souvent accompagnée du développement d'un atelier de finition à l'herbe et plus rarement du démarrage de cette finition dans un système initialement naisseur. En système laitier, l'optimisation à volume de production constant semble plus recherchée, même si là aussi des ateliers de bœufs se créent ou se développent. L'augmentation de chargement est fréquemment prévue pour valoriser l'herbe disponible, tout en restant dans des limites (1,4-1,6 UGB/ha) présentées comme étant compatibles avec les potentiels fourragers locaux.

Les évolutions par petites touches et les ajustements de systèmes sont difficilement perceptibles dans des dossiers de contractualisation somme toute souvent succincts. Le contenu d'un certain nombre peut s'apparenter à un développement "classique" dans le cadre d'un Prêt à l'Amélioration Matérielle (PAM), mais dans lequel les travaux préalables et les échanges de groupe ont pu permettre de mieux raisonner les évolutions et d'élargir les champs de références. Comme dans d'autres zones, les projets semblent aussi chercher, via la contractualisation, une certaine reconnaissance de ces systèmes extensifs dans un contexte agricole local fortement marqué par l'intensification laitière ou par l'agrandissement des systèmes allaitants naisseurs.

4. Une fréquente recherche de valeur ajoutée sur les produits

Sur la base d'une gestion agri-environnementale adaptée aux potentiels et aux enjeux locaux, **les PDD cherchent à renforcer la durabilité des exploitations par la recherche de valeur ajoutée plutôt que par l'augmentation des volumes produits** : commercialisation démarquée ou en filière de qualité, ventes directes, transformation et/ou production biologique.

Près d'une exploitation sur deux prévoit d'aborder ce thème à court terme, le plus fréquemment par une commercialisation démarquée ou en circuit court. **Les efforts dans cette voie sont particulièrement importants en zone "Montagnes"**, où plus de 75% des projets abordent ce thème.

D'une manière générale, **des modifications de pratiques et de la conduite d'élevage permettraient notamment à 1 exploitation sur 3 de commercialiser une partie de ses produits sous une marque, une CCP** (Certification de conformité produit), **un label...** La vente directe d'une partie de la production concernerait aussi 34% des exploitations. Près d'une exploitation sur 6 aborderait ou développerait la transformation (fromagère dans la plupart des cas). Une même proportion se convertirait à un système de production biologique. Ces évo-

lutions, traduisant des modifications de pratiques plus ou moins importantes, se retrouvent aussi dans les sites de la zone "Ouest et piémonts", mais dans de moindres proportions.

Les deux autres zones ne regroupent que peu de projets abordant la valorisation des produits. En zone "Polyculture-élevage et grandes cultures", cette valorisation consiste principalement en la vente en circuits courts d'un petit volume d'une production animale hors-sol (volailles, lapins, porc), dont l'incidence sur l'organisation et les résultats économiques est marginale. Son impact sur l'ouverture de l'exploitation au milieu rural et l'établissement de nouveaux contacts peut, en revanche, être plus intéressante.

En zone "Herbagère", la proportion d'exploitations concernées est encore plus faible et représente moins d'une exploitation sur cinq. Mais si elles ne se traduisent pas encore par une valorisation spécifique, des modifications de pratiques de conduite sont perceptibles : introduction de la finition dans des systèmes allaitants naisseurs ou plus fréquemment introduction d'un atelier de bœufs à l'herbe en système laitier. Sans parler des systèmes actuels de primes et des motivations des éleveurs, les conditions locales offrent-elles d'autres possibilités à court terme ? Outre la modification des systèmes d'élevage, l'organisation des filières locales pour chercher à valoriser des produits de meilleure qualité reste sûrement un préalable à des évolutions plus marquées vers une recherche de valeur ajoutée.

D'une manière générale, les systèmes Ovin et Bovin-viande sont ceux où la recherche de valeur ajoutée est la plus marquée : les motivations y sont sans doute d'autant plus fortes que leur situation économique est généralement plus fragile et qu'il existe une demande des filières locales.

5. Diversification des activités, participation au développement local et à l'emploi

Les PDD ont eu pour ambition d'appuyer les agriculteurs dans leur volonté de diversifier leurs sources de revenu en créant directement de nouvelles activités en milieu rural. Cette contribution au développement local se traduit par la mise en œuvre ou le **développement d'activités agro-touristiques**, thème abordé par plus d'un projet sur quatre, le plus fréquemment avec **l'hébergement** (gîte, chambre d'hôte) ou **l'accueil de touristes à la ferme**.

Ce type de diversification est particulièrement notable en zone "Montagne" (surtout en montagne sèche) où il concerne 43% des exploitations analysées, en prolongement d'une pluri-activité souvent traditionnelle. **En zone de "Polyculture-élevage et grandes cultures", la volonté de préserver un patrimoine bâti de valeur représente fréquemment la première motivation pour ouvrir un gîte.**

L'introduction de ce type d'activités est cependant relativement rare dans les autres zones. En zone "Ouest et piémonts", les efforts semblent devoir se concentrer sur la réorganisation du système de production avant peut-être de se porter par la suite sur l'agro-tourisme :

seulement 17% des exploitations prévoient l'introduction d'une activité, consistant le plus fréquemment en un accueil à la ferme. Enfin, en zone "Herbagère", le thème n'est pratiquement pas abordé. Dans les petites régions difficiles ou peu connues de cette zone, le tourisme n'a sans doute pas atteint une importance suffisante pour inciter les éleveurs à s'investir dans ces nouvelles activités.

Pour terminer, **près de 9 projets PDD sur 10 prévoient de maintenir ou d'augmenter l'emploi sur l'exploitation et, en moyenne, le nombre d'UTH devrait augmenter d'environ 11%**. Des différences marquées existent néanmoins selon la zone considérée. Le développement de la dimension économique, l'optimisation des systèmes d'élevage et la mise en valeur des différentes sources de valeur ajoutée (produit, tourisme) permettraient d'augmenter l'emploi de 24% en zone de montagne.

Si la situation est stable en zone de "Polyculture-élevage et grandes cultures", dans la zone "Ouest et piémonts", la dégradation de la situation est nette (en moyenne baisse de 12% du nombre d'UTH) avec des départs à la retraite, souvent non compensés, dans les systèmes Bovin-lait en voie de désintensification. La mise en place de ces systèmes de production moins intensifs est indispensable du point de vue environnemental, légitime du point de vue de l'économie des ressources non renouvelables et efficace du point de vue économique. Doit-elle nécessairement s'accompagner d'une dégradation de l'emploi ?

6. Des sources de financements diversifiées pour adapter l'outil de production

Des investissements sont prévus dans presque tous les projets PDD pour moderniser l'outil de production et l'adapter. Comme dans tout autre projet de développement, il est fait appel aux prêts aidés (Prêt à l'Amélioration Matérielle, Jeunes Agriculteurs, Prêt Spécial Elevage), aux aides existantes à l'installation et à celles disponibles dans le cadre du Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole. Des investissements spécifiques, en argent ou en travail, liés aux fonctions de gestion de l'environnement ou de l'espace sont aussi prévus en ayant recours aux Mesures et Opérations Agri-environnementales (MAE/OLAE), au Fond de Gestion de l'Espace Rural (FGER), à des OGAF (Opérations Groupées d'Aménagement Foncier)..., voire à des financements venant de partenaires non agricoles (Conseils Régionaux, Généraux, communes,...).

Si 36% des exploitations ayant contractualisé un PDD ont bien bénéficié au moins d'un financement de ce type, d'importantes disparités apparaissent cependant selon les zones.

La zone "Polyculture-élevage et grandes cultures" présente la plus forte proportion d'exploitations ayant bénéficié de PAM, mais surtout de MAE/OLAE et d'une manière générale de financements liés à l'environnement (bandes enherbées, haies, préservation du bâti de caractère). Cette situation est essentiellement liée à la mobilisation de

contrats de réduction d'intrants, assurant des primes importantes (1 200 F/ha) sur de grandes surfaces (jusqu'à 80% de la SAU dans les projets analysés), même hors zone de captage (éligibilité grâce à la démarche PDD). Ces contrats permettent de bénéficier d'aides atteignant fréquemment entre 50 000 F et 100 000 F/an pendant 5 ans. Mais, ils présentent l'inconvénient de ne porter le plus souvent que sur une partie de l'exploitation, pouvant être choisie parmi les parcelles de moins bon potentiel et non pas en fonction des risques réels de pollution diffuse.

Si la proportion d'exploitations concernées en zone «Montagne» est du même ordre de grandeur, les objectifs sont cependant fort différents et le montant des aides plus faible. Concernant avant tout la mise en œuvre de pratiques de remise en valeur et de gestion de l'espace par l'élevage (bovin, ovin ou caprin), les financements portent généralement sur des surfaces plus importantes avec des montants annuels de l'ordre de 20 à 30 000 F. Il est à noter que la proportion d'exploitations ayant bénéficié d'un prêt Jeune Agriculteur (10%) est ici la plus forte des 4 zones considérées.

En comparaison, les exploitations des zones «Ouest et piémonts» et «Herbagère» n'ont mobilisé ou eu accès que très rarement à des financements de ce type : 12 exploitations seulement ont bénéficié d'au moins une aide, de type MAE/OLAE ou OGAF/FGER...

7. Evolution prévue de quelques indicateurs technico-économiques

Les prévisions (systèmes optimisés et donc certainement surestimés) concernant quelques indicateurs technico-économiques peuvent néanmoins permettre de tirer à grands traits les principales tendances paraissant devoir se dégager à moyen terme.

Dans le cas des systèmes les plus intensifs (essentiellement Bovin-lait en zone «Ouest et piémonts» et «Polyculture-élevage»), les projets PDD n'empruntent guère la voie du «toujours plus» pour chercher à améliorer les résultats économiques des exploitations. **La croissance de la surface par UTH est modérée alors que le produit brut par UTH se maintiendrait** (respectivement + 4% et - 4%), ce qui traduit **une certaine désintensification**. Les efforts sont mis sur la maîtrise des charges, la valorisation des produits et l'amélioration de l'efficacité économique par l'évolution des pratiques ou des réorientations de systèmes qui permettraient une substantielle augmentation des Excédents Bruts d'Exploitation et des revenus disponibles par UTH.

Les projets concernant les systèmes Bovin-viande et Ovins-viande ont davantage porté sur la consolidation de leur dimension économique (surface et cheptel) **et de leur gestion agri-environnementale**. La surface par UTH (+ 29% et + 12%) et le produit brut par UTH (+ 21 et 22%) augmentent donc en conséquence, les revenus issus de la valorisation des produits et de la diversification agro-touristique contribuant aussi à l'augmentation de ce dernier indicateur.

Ces évolutions se justifient pleinement en zone de montagne, pour des petites exploitations en situation financière précaire devant assurer une emprise spatiale croissante sur un milieu en déprise. En revanche, elles traduisent aussi les limites soulignées dans les projets d'exploitations allaitantes de la zone "Ouest et piémonts" et dans une moindre mesure de la zone "Herbagère", où relativement peu d'alternatives semblent avoir été trouvées pour améliorer les résultats économiques tout en limitant la croissance des surfaces et des volumes produits.

Au bout du compte, **avec une amélioration de l'efficacité des systèmes et un net désendettement, le revenu disponible par UTH devrait s'accroître en moyenne de 33%** dans l'échantillon analysé, avec la hausse la plus forte dans la zone "Ouest et piémonts" où se conjuguent les effets de la réorientation des systèmes laitiers, de l'agrandissement des systèmes allaitants et de la diminution du nombre d'UTH. En zone «Montagne», l'augmentation des revenus disponibles permet fréquemment de créer des emplois : les fruits du développement des exploitations sont donc partagés ; l'augmentation du revenu disponible par UTH est moindre (+ 27%).

Conclusion

Les Plans de développement durable ont été l'occasion pour les agriculteurs concernés de raisonner leur projet de développement dans le cadre d'un travail de groupe ouvert, élargissant leur champ de réflexion en resituant leur exploitation dans le contexte économique, écologique et social du territoire dans lequel elle s'insère.

A cette occasion, **des contacts et des partenariats se sont noués avec les autres acteurs locaux** (collectivités locales, autres usagers...). Ils ont pu travailler dans le cadre d'une démarche ouverte afin de permettre de construire des projets adaptés au cas de chacun plutôt que d'avoir à se conformer à un modèle prédéfini. Des limites ont été rencontrées mais de nouveaux axes d'évolution sont aussi venus concrétiser sur le terrain les principes du développement durable. Dans ce cadre, la place des surfaces fourragères est bien souvent centrale : leur rôle est de première importance dans cette recherche de meilleure efficacité et de cohérence entre les fonctions agricoles et environnementales des exploitations.

A priori, les études prévisionnelles montrent que ces "Plans de développement durable" devraient généralement se traduire par une augmentation sensible des revenus sans investissement important, voire le plus souvent avec une diminution du taux d'endettement, ce qui est encourageant. Mais n'oublions pas qu'il s'agit de calculs à "système optimisé" qui soulignent les marges de progrès pouvant exister dans les exploitations concernées. Comme tout changement, ces adaptations de système demandent du temps avant qu'on en acquière la maîtrise. Un suivi ou au moins des enquêtes approfondies 2-3 ans après leur mise en œuvre devraient permettre de préciser si ces marges de progrès ont pu effectivement être réalisées, et les enseignements qu'il est possible d'en tirer.

A l'heure où la Loi d'orientation agricole va reconnaître la multifonctionnalité de l'agriculture avec les Contrats territoriaux d'exploitation, **l'expérimentation concrète des PDD offre sans doute autant un cadre de réflexion qu'une source de références et de méthodes pour donner corps à cette nouvelle formule de contractualisation.**

Travail présenté aux Journées d'information de l'A.F.P.F.,
«Agriculture durable et prairies»,
les 30 et 31 mars 1999.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cellule nationale d'animation des PDD (1993) : "Diagnostic de territoire et PDD", ANDA.
- Cellule nationale d'animation des PDD (1994) : "Diagnostic agri-environnemental d'exploitation", ANDA.
- Cellule nationale d'animation des PDD (1995) : "Diversité régionale et Agriculture Durable", ANDA.
- VILLARET A. (1998) : "Éléments pour un bilan des 255 premiers PDD agréés. Première partie : analyse des dossiers de contractualisation", 59 pages ; «Deuxième partie : des agriculteurs témoignent de leur expérience du développement durable», 108 pages", Institut de l'Élevage.
- VILLARET A., AMBROISE R., BARNAUD M., MANCHON O, VEDEL G. (1998) : "Plans de Développement Durable : premier bilan des projets d'exploitation", 5^e Rencontres Recherches Ruminants (3R), INRA - Institut de l'Élevage, pp 165-168.

SUMMARY

Experimentation of Sustainable Development Plans and first results of the Farm Projects

Since 1993, the experimentation of the Sustainable Development Plans has been helping farmers to create projects, with the support of their agricultural advisers. The aim was to improve their incomes by developing their threefold function of producers, environmental managers, and actors of the rural society. The analysis of the first 255 approved projects gives a first appraisal of the planned evolutions of the farms concerned. Depending on their background, the projects for the farms involve new territorial stakes ; these include an agricultural management more consistent with the environmental conditions, also an increased added value given to the products, and/or agro-touristic diversification. According to the expected results, they should improve the economic status of farmers, rather by a better efficiency and the exploitation of the local potentialities than by increasing the volume of their output. In order to contribute to the current debates on Sustainable Agriculture, the monitoring of these projects and the elaboration of new technical references seem indispensable.